**SELECTION D’UN CONSULTANT « RSE » POUR L’ACCOMPAGNEMENT DE 5 A 6 ENTREPRISES**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 31/10/ 2024 à 12h00**

La référente technique sur ce marché est :

Corinne MOREAU – Conseillère entreprise.

[c.moreau@dordogne.cci.fr](mailto:c.moreau@dordogne.cci.fr) Tel : 05.53.35.80.62.

**Contexte**

Les CCI de la Corrèze et de la Dordogne lancent une consultation pour recueillir des offres de prestation d’accompagnement de PME ou ETI dans le cadre d’un nouveau « Parcours RSE ».

Le Parcours RSE est un parcours mis en œuvre par Les CCI de la Corrèze et de la Dordogne, pour répondre à la volonté de 5 à 6 entreprises industrielles, d’être accompagnées dans la mise en œuvre de leur démarche RSE.

**Objectif du parcours**

Ce parcours a pour ambition de répondre aux besoins d’accompagnement sur la thématique RSE. Il s’agit d’une action de formation à destination des dirigeants d’entreprise et des pilotes RSE, qui a pour but de les faire monter en compétences et d’initier leur démarche RSE.

A l’issue de cette formation, les participants seront capables de :

* Identifier les enjeux RSE pertinents pour leur entreprise
* Evaluer la maturité de leur entreprise au regard des critères RSE
* Mettre en place et animer le projet RSE auprès des parties prenantes et des salariés
* Communiquer de manière responsable auprès des parties prenantes internes et externes.

Cette formation doit être composée d’une alternance d’apports théoriques et de mise en activité afin de favoriser l’échange et l’enrichissement collectif, sur un déploiement d’environ 6 mois.

**Descriptif du parcours**

Les étapes du programme s’articulent de la manière suivante :

* Une phase de formation collective de **2,5 jours** (avec toutes les entreprises)
* Une phase de formation individuelle en entreprise réalisée par les CCI Corrèze et Dordogne (0.5 j)
* Des ateliers collectifs animés par le titulaire du marché : **2 jours**

Atelier 1 (1 jour) : Identifier les enjeux RSE : Analyse des parties prenantes, matrice de matérialité...

Atelier 2 (1 jour) : Mettre en place les indicateurs et tableaux de bord en fonction de son plan d’actions défini, ainsi que les modalités de pilotage. Communiquer en interne et en externe sur la démarche RSE.

Les ateliers 3 et 4 (soit 2 jours) seront animés uniquement par des conseillers de la CCI de la Corrèze et de la Dordogne.

* Une réunion de clôture du parcours **(0.5 jour)** « Retour d’expérience, bilan et perspectives », animée en collaboration avec un conseiller de la CCI de la Corrèze et de la Dordogne.

**Livrables :**

Supports de formation, exercices pratiques.

Attestation de fin de formation et évaluation de fin de formation

**Calendrier prévisionnel**

Le parcours se déploiera sur la période de février à juillet 2025.

**Gestion administrative**

Le consultant contractualisera directement avec le service Formation de la CCI de la Corrèze ou de la Dordogne. Il agira donc en tant que sous-traitant des CCI et facturera la totalité de la prestation à la CCI correspondante. La gestion de la mise en œuvre du parcours sera de la responsabilité des CCI.

**Modalités de référencement**

Les consultants, indépendants ou détachés d’un cabinet de conseil ou de formation, qui répondent au présent appel à candidature seront évalués sur les critères suivants :

1. Présentation de l’organisme : 10 %
2. Approche méthodologique pour la réalisation de la prestation, dont outils et pratiques d’animation : 20 %
3. Critères de compétences du prestataire 40 %
   1. Expériences industrielles et connaissances des métiers industriels (10%)
   2. Compétences et expériences dans le domaine de la RSE (30%)
4. Flexibilité en termes de planning d’intervention : 10%
5. Prix homme/jour : 20%

La capacité à intervenir sur le territoire de la Corrèze ou de la Dordogne est indispensable. Toute candidature proposant une intervention en distanciel sera rejetée.

La notification du candidat retenu et des candidats non retenus se fera par courriel à l’adresse que le candidat aura indiqué dans ses documents.

**Procédure de réponse**

Les candidats doivent faire parvenir à la CCI de la Dordogne par mail : ([c.moreau@dordogne.cci.fr](mailto:c.moreau@dordogne.cci.fr)) , **au plus tard le 31/10/2024** :

* Le dossier de candidature complété
* Les pièces justificatives demandées dans le dossier de candidature
* L’extrait K-Bis de moins de 3 mois,
* Une attestation d’assurance en cours de validité garantissant la responsabilité civile professionnelle du candidat,
* Une liste de missions concernant des prestations similaires à celles objet du présent appel à candidatures, effectuées au cours des trois dernières années ou tout autre moyen permettant d’apprécier les capacités techniques du candidat à réaliser les prestations. Pour les candidats n’ayant pas deux ans d’existence, présentation des titres et références professionnelles des responsables de la société et de ses principaux cadres.